

Au collège, les droits des femmes mobilisent les élèves

Le collège Félix-Buhot s'engage pour la défense des droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, pas uniquement le 8 mars. Christine Cabon principale adjointe a précisé la démarche : « Les élèves ont créé un mur des héroïnes : chaque classe aura préparé une affiche sur une héroïne de son choix luttant pour les droits des femmes et la présentera en une minute. » Les 19 classes, de la 6^e à la 3^e, ont choisi une femme pour son engagement militant, qu'il soit politique, sportif, culturel, social pour le droit des femmes.

Dans les préférences des collégiens, ont été citées, entre autres, l'avocate Gisèle Halimi, les femmes iraniennes, la défenseuse des minorités Angela Davis, la syndicaliste Sarah Chapman, l'initiatrice de la loi pour l'IVG Simone Veil, la pionnière des droits des femmes Olympe de Gouge ou encore la Communarde Louise Michel et la rappeuse afghane Sonita Alizadeh.

L'engagement est pluridisciplinaire : « Au préalable, pendant toute la semaine, les classes auront visionné un film abordant la question de l'égalité et des stéréotypes de genre, et mené en classe une discussion à partir du film avec un ou plusieurs professeurs. Toutes les disciplines participeront à cette action. »



F = G : une fresque humaine a été réalisée la semaine dernière, pour défendre l'égalité des droits des filles et des garçons. Ouest-France